

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

(Approuvé à l'unanimité par le CCCA lors de sa réunion du 26 janvier 2023)

Après deux années de semi-léthargie, le Conseil Communal Consultatif des aînés (CCCA) de Berloz a pu reprendre pleinement ses activités en cette année 2022 qui aura été riche en projets.

Dès le début de l'année, le CCCA s'est attaché à mettre des projets en place et à les réaliser « ensemble » ; pour ce faire, il est apparu important que le plus grand nombre soit actif dans l'élaboration et la finalisation des différents projets en fonction de ses compétences, envies et disponibilités. Cela a permis une plus grande motivation de chacun, une valorisation et une plus grande efficacité puisque plusieurs projets ont pu évoluer simultanément.

Le Collège communal a procédé à une nouvelle répartition des compétences en son sein. C'est ainsi que le CCCA a accueilli, en début d'année, Monsieur Alain Happaerts, nouvel échevin chargé des questions relatives aux aînés.

1. Modification du règlement d'ordre intérieur (ROI) :

Il est rapidement apparu que le Règlement d'ordre intérieur approuvé par le Conseil Communal en date du 26/11/2019 n'était plus adapté à la situation de 2022.

Il n'a certes pas été aisé de trouver un consensus sur les articles à réviser.

Finalement, lors de sa réunion du 26 avril 2022, le CCCA a approuvé les modifications à l'unanimité. Une version consolidée du ROI modifié a été transmise à tous les membres. Ces modifications ont été approuvées par le Conseil communal.

2. Appel à candidatures :

Pour des raisons diverses (démissions, départs, ...) le cadre du CCCA n'était plus complet. En accord avec l'autorité communale, un appel à candidature a donc été diffusé sur le site, sur Facebook et dans le Berl'info. Sur suggestion du CCCA, la commune a également adressé un courrier à toutes les personnes de plus de 55 ans afin d'expliquer le rôle du CCCA et les informer de l'appel à candidature.

Huit candidatures furent réceptionnées pour six places à pourvoir. Se basant sur des critères objectifs tels que la parité hommes/femmes, une meilleure représentation des

différents villages composant l'entité communale, l'intérêt pour les questions touchant les aînés, le CCCA a proposé une liste de cinq candidats au Collège communal, le dernier candidat étant choisi par ce dernier sans recommandation de la part du CCCA. Les nouveaux membres, à savoir Mesdames Braun Christine, Legros Catherine, Delmotte Liliane ainsi que Messieurs Baerten Jean-Pol, Renette Pierre et Renkin André, ont été accueillis lors de la dernière réunion de l'année, le 20 décembre 2022.

3. Mobi'Tic :

Mobi'Tic consiste en des ateliers d'initiation à l'utilisation d'internet et des technologies numériques, entièrement gratuits, ouverts à tous et encadrés par une équipe de formateurs dynamiques.

Après divers contacts entre Michaël Deprez, responsable du projet au sein de CCCA et la Promotion Sociale de la Province qui le gère actuellement, il est apparu que le planning pour 2022 était complet. Trois dates ont dès lors été retenues pour le début de l'année 2023.

Après communication de la liste des ateliers et conférences aux membres du CCCA, les thèmes de formation ont été arrêtés lors de la réunion du 16 août 2022.

Un article paru dans le Berl'info de décembre 2022, suivi de la distribution d'un toutes-boîtes début janvier 2023 permettra à chacun de s'inscrire à (aux) atelier(s) de son choix.

4. Assistants numériques :

En parfaite collaboration avec le Collège communal et le CPAS, le CCCA a lancé le 01^{er} décembre 2022 un service d'assistance numérique, gratuit, ouvert à tous, pour aider chacun à effectuer ses démarches en ligne auprès de différents interlocuteurs (administration communale, banques, mutuelles, opérateurs de téléphonie, etc...).

Cinq assistants numériques, à savoir Hougardy Carine, Baré Laurent, Deprez Michaël et Francy Loix, tous membres du CCCA, se tiennent à la disposition des demandeurs (après rendez-vous via le CPAS) pendant deux heures tous les jours ouvrables.

Dès les premiers jours, plusieurs rendez-vous furent fixés.

L'existence de ce service sera régulièrement rappelée par divers canaux à la population berlozienne.

5. Guides des aînés :

Le guide des aînés est une démarche du Gal mais le CCCA a souhaité se charger de la mise à jour constante de ce document. Tous les canaux de communication ont été utilisés pour faire connaître cet outil mais les demandes sont restées fort peu élevées. Une réflexion devra être entamée sur les moyens complémentaires qui pourraient être utilisés pour faire mieux connaître l'existence de ce guide.

6. Organisation des « troisièmes jeudis » :

L'organisation de ces rencontres, interrompues de longs mois suite à la crise sanitaire, a pu être reprise en 2022.

Le CCCA est à l'origine de l'organisation de ces « troisièmes jeudis » et Baudouin Collin, membre du CCCA, en assure la logistique. Les activités sont des initiatives citoyennes proposées par les participants et sont limitées au petit groupe de personnes qui y participent. Le fonctionnement est également géré par les participants eux-mêmes.

7. Rencontre CC – CCE – CCCA :

Une rencontre entre les membres du Conseil communal, du Conseil communal des enfants et du Conseil communal consultatif des aînés a été organisée en septembre 2022.

Carine Hougardy et Louis Evrard, membres du CCCA se sont chargés de la réalisation d'un travail présentant l'histoire de Berloz.

Pour une raison de temps, la présentation de l'exposé de ce travail conséquent n'a pu être terminée le jour de la rencontre.

L'histoire, résumée par Sonia Vermeire, membre du CCCA, sera publiée en neuf chapitres dans les Berl'info successifs.

Une réflexion sera menée en 2023 sur l'opportunité d'organiser une deuxième rencontre et, le cas échéant, sur les modalités de celle-ci.

8. 112-Kids :

Les journées « 112-kids » organisées par le Conseil communal des enfants se sont très bien déroulées et ont attirées de nombreuses personnes.

Des membres du CCCA étaient présents lors de ces journées afin d'aider les enfants ; la synergie s'est très bien déroulée, les enfants étaient enchantés.

9. Gal – tandem référent :

A la suite de la démission du CCCA de Monsieur Jean-Pierre Dupriez, membre représentant les aînés au sein du tandem référent local, le Collège communal, sur proposition du CCCA, a désigné Michaël Deprez, membre du CCCA, à cette fonction.

10. Enquête ODR – Participation :

La Fondation Rurale de Wallonie a organisé des rencontres citoyennes pour recueillir l'avis des habitants de Berloz et discuter de l'avenir de notre commune dans le cadre

de l'Opération de Développement Rural et des futures fiches projets qui seront envisagées.

La FRW a également souhaité recueillir l'avis des aînés et rencontrer le CCCA. Ses représentantes ont dès lors été invitées à la réunion du 09 juin 2022.

Le CCCA a ainsi pu définir les besoins et projets qui, à ses yeux, a la plus grande importance.

Epinglons, en première place de cette liste, le projet d'assistance numérique.

L'année 2022 aura été riche en idées, projets, réalisations.

Il convient de souligner le travail et l'implication de tous.

Le CCCA remercie le Collège communal ainsi que le CPAS pour leur implication et leur collaboration dans les différents projets et espère d'ores et déjà que ce travail pourra être poursuivi et encore amélioré en 2023.
